

**ANNEXE 3 – CERFA n° 14734\*03 - Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale – Photographies de la zone d'implantation**

Lieu d'implantation de la serre photovoltaïque : Chemin des Argentons – 84510 Caumont-sur-Durance

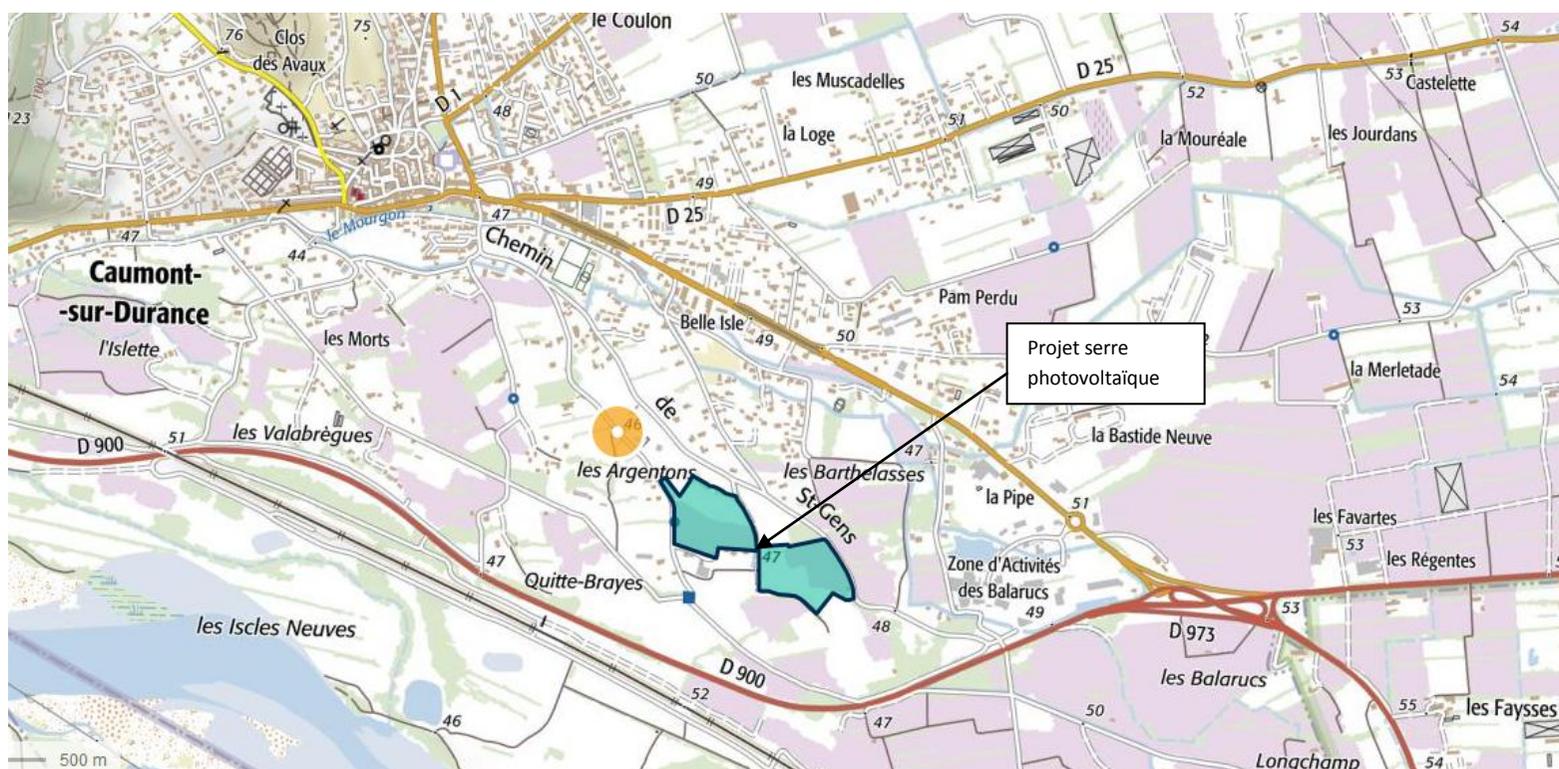


Figure 1 : Localisation du site



Figure 2 : Localisation des prises de vue Photos

**Photo n° 1** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 3 : Vue nord depuis le chemin des Argentons. Sur la droite, le terrain pour la serre n°1

**Photo n° 2** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 4 : Vue nord-est depuis le chemin des Argentons. Vue sur le terrain de la serre n°1. A droite la haie séparant l'exploitation agricole Les Brins Verts du terrain

**Photo n° 3** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 5 : vue nord-est sur le terrain de la serre n°1.

**Photo n° 4** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 6 : Vue est sur le terrain de la serre n°1. A droite nous voyons la haie appartenant à Claude Perez (Les Brins Verts) et qui sépare le champ et les bâtiments agricoles de son exploitation. Cette haie sera conservée (comme l'ensemble des haies et bois présents sur le site).

**Photo n° 5** (prise de vue 22/11/2017):



**Figure 7** : vue sud-est du terrain de la serre n°1. Au fond à droite nous distinguons la haie séparant l'habitation de monsieur Claude Perez (Les Brins Verts) de la parcelle agricole. La haie sera conservée dans son intégralité.

**Photo n° 6** (prise de vue 22/11/2017):



**Figure 8** : vue sud du terrain de la serre n°1. Au fond la haie séparant l'habitation de monsieur Claude Perez (Les Brins Verts) et la parcelle agricole.

**Photo n° 7** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 9 : vue ouest du terrain de la serre n°1.

**Photo n° 8** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 10 : vue sud ouest du terrain de la serre n°1. Au fond la haie séparant les bâtiments de l'exploitation agricole des Brins Verts et la parcelle agricole.

**Photo n° 9** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 11 : vue nord-est du terrain de la serre n°2. Au gauche une haie séparant 2 parcelles agricoles. Haie qui sera entièrement conservée. Prise de vue depuis le chemin des Broutières

**Photo n° 10** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 12 : vue Est du terrain de la serre n°2. A droite une haie séparant 2 parcelles agricoles. La haie sera conservée dans son intégralité. Au fond on distingue le chemin de Saint-Gens. Vue depuis le chemin des Broutières

**Photo n° 11** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 13 : vue nord ouest du terrain de la serre n°2. Vue depuis le chemin de Saint-Gens. Le bâtiment à droite appartient à l'EARL Les Brins Verts et sera conservé.

**Photo n° 12** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 14 : Vue ouest du terrain de la serre n°2 depuis le Chemin de Saint-Gens. Au fond on distingue le bâtiment de conditionnement des produits de l'EARL Les Brins Verts.

**Photo n° 13** (prise de vue 22/11/2017):



Figure 15 : Vue sud-ouest du terrain de la serre n°2 depuis le chemin de Saint-Gens. Au fond une haie qui sera conservée.